

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** CADMORT DRINK

**Type(s) de produit:** TP14 - Rodenticides

**Numéro de l'autorisation:** BE-0007482-0000

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** BE2016-0022

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	2
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	4
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	4
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	4
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	4
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	4
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	5
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

Belgique CADMORT DRINK
------------------------

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	WILL KILL S.A.
	Adresse	C/ 4 DE NOVIEMBRE N°6 07011 PALMA DE MALLORCA Espagne
<b>Numéro de l'autorisation</b>	BE-0007482-0000	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	BE2016-0022	
<b>Date de l'autorisation</b>	2013-06-27	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	2020-08-31	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	WILL KILL S.A.
<b>Adresse du fabricant</b>	C/ 4 DE NOVIEMBRE 6 07011 PALMA DE MALLORCA Espagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	C/ 4 DE NOVIEMBRE 6 07011 PALMA DE MALLORCA Espagne

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	26 - Difenacoum
<b>Nom du fabricant</b>	ACTIVA S.R.L. /Dr. Tezza s.r.l.
<b>Adresse du fabricant</b>	via feltre 32 20132 MILANO Italie
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	VIA TRE PONTI 22 37050 SANTA MARIA DI ZEVIO Italie

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Difenacoum	3-(3-biphenyl-4-yl-1,2,3,4-tetrahydro-1-naphthyl)-4-hydroxycoumarin	Substance active	56073-07-5	259-978-4	0.005

### 2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

<b>Mention de danger</b>	
<b>Conseils de prudence</b>	<p>Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>Lire l'étiquette avant utilisation.</p> <p>Porter des gants de protection.</p> <p>EN CAS D'INGESTION:</p> <p>Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.</p>

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - professionnels de la lutte contre les rongeurs.

<b>Type de produit</b>	TP14 - Rodenticides
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Appât liquide prêt à l'emploi (base aqueuse)
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Rattus norvegicus-Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs)-Brown rat Rattus norvegicus-Juvéniles Exemple: rongeurs-Brown rat Mus musculus-Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs)-House mouse Mus musculus-Juvéniles Exemple: rongeurs-House mouse
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur Extérieur
<b>Méthode(s) d'application</b>	En boites d'appâts
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Appât liquide prêt à l'emploi (base aqueuse) - 100 - -contre les rats : •faible infestation : jusqu'à 250 ml d'appât par poste d'appâtage espacés de 10 mètres ; •forte infestation : jusqu'à 250 ml d'appât par poste d'appâtage espacés de 5 mètres. -contre les souris : •faible infestation : jusqu'à 100 ml d'appât par poste d'appâtage espacés de 5 mètres ; •forte infestation : jusqu'à 100 ml d'appât par poste d'appâtage espacés de 2 mètres. Adapter la dose recommandée et respecter les intervalles d'application du produit. Le nombre de postes d'appâtage est fonction du site du traitement, du contexte géographique, de l'importance et de la gravité de l'infestation. La dose doit être adaptée aux doses d'applications validées.
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Bouteille, Plastique: HDPE , 100ML 250 ML  Le produit se présente en bouteilles de 100 ou 250 ml en polyéthylène (PEHD) avec un bouchon de sécurité et scellées au moyen d'une membrane.  Les bouteilles d'appâts seront ouvertes en ôtant le bouchon de sécurité sans rompre la membrane et l'applicateur sera inséré aux bouteilles. Une fois renversées, les introduire dans les stations d'appâts. Le produit doit être fourni en bouteilles correctement étiquetées. Les stations d'appâts doivent aussi être correctement étiquetées afin d'indiquer qu'elles contiennent des rodenticides

.Ne pas ouvrir la bouteille.  
Ne pas appliquer le produit directement dans les terriers.

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Les bouteilles d'appâts seront ouvertes en ôtant le bouchon de sécurité sans rompre la membrane et l'applicateur sera inséré aux bouteilles.  
Une fois renversées, les introduire dans les stations d'appâts.  
Le produit doit être fourni en bouteilles correctement étiquetées.  
Les stations d'appâts doivent aussi être correctement étiquetées afin d'indiquer qu'elles contiennent des rodenticides.  
Ne pas ouvrir la bouteille. Ne pas appliquer le produit directement dans les terriers.  
Ne pas disposer sur des surfaces et des ustensiles qui pourraient être en contact avec les aliments afin d'éviter toute contamination des aliments destinés à la consommation humaine et animale.  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer durant la manipulation du produit et se laver les mains après.  
Placer les boîtes et stations d'appât en zone non submersible et à l'abri des intempéries.  
Fixer au sol les stations d'appâts.  
En cas d'écoulement accidentel du liquide, éliminer la station d'appâts en tant que déchets dangereux. Empêcher l'accès aux enfants, aux animaux de compagnie et aux animaux non cibles.

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Le port de gants conforme à la réglementation est obligatoire. Le référentiel technique à suivre est la norme EN 374

Le produit ne doit être utilisé que dans des boîtes d'appâts sécurisées. Les bouteilles s'ouvrent en retirant le bouchon mais sans rompre la membrane. Les bouteilles sont ensuite introduites directement dans l'applicateur. Ce dispositif doit toujours être placé dans une boîte d'appât sécurisée correctement étiquetée

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Premiers secours : Evacuer la personne de la zone contaminée . Lui ôter les vêtements tachés ou aspergés . Rincer les yeux avec de l'eau abondante pendant au moins 15 minutes. Oter les lentilles de contact . Laver abondamment la peau à l'eau et au savon , sans frotter . Ne pas utiliser des solvants ou diluants Encas d'ingestion , , consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. NE PAS provoquer le vomissement . Maintenir la personne au repos. Quelle que soit la quantité de produit ingéré, ne pas manger et ne pas boire. En cas de détresse aigue, contacter immédiatement un médecin.  
Surveiller sa température corporelle . Contrôler sa respiration . Si nécessaire , faites-lui la respiration artificielle . Si la personne est inconsciente, coucher -la sur le côté , la tête plus basse que le reste du corps et les genoux à demi flexionnés . Emmener la personne intoxiquée à un centre hospitalier , et si possible emporter l'étiquette ou l'emballage  
NE JAMAIS LAISSER SEULE LA PERSONNE EMPOISONNÉE, SOUS AUCUN PRETEXTE.

Recommandations en cas d'intoxication ou d'accident .

L'intoxication peut provoquer : Diathèse hémorragique , dérivée de l'effet antiprotrombine – temps prolongé de la protrombine - qui peut se manifester dans un délai de 24 heures minimum à 72 heures maximum (Un temps de protrombine normal initial n'exclut pas le diagnostic )

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Ne pas rejeter le produit dans l'environnement ou les canalisations. Déposer les postes d'appâtage usagés en déchetterie ou tout autre centre de collecte approprié. L'emballage ne doit pas être réutilisé ni recyclé. Les appâts non consommés, non utilisés et entraînés hors des postes d'appâtage doivent être collectés et déposés en déchetterie ou tout autre centre de collecte approprié.

En cas d'écoulement accidentel du liquide, éliminer la station d'appâts en tant que déchets dangereux

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Stocker le produit dans un endroit frais, sec et ventilé.  
Conserver dans le récipient d'origine.  
Conserver à l'abri de la lumière.  
Conserver hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie.  
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.  
Le produit se conserve 24 mois

### 5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

#### 5.1. Consignes d'utilisation

Les bouteilles d'appâts seront ouvertes en ôtant le bouchon de sécurité sans rompre la membrane et l'applicateur sera inséré aux bouteilles.  
Une fois renversées, les introduire dans les stations d'appâts.  
Le produit doit être fourni en bouteilles correctement étiquetées.  
Les stations d'appâts doivent aussi être correctement étiquetées afin d'indiquer qu'elles contiennent des rodenticides.  
Ne pas ouvrir la bouteille. Ne pas appliquer le produit directement dans les terriers.  
Ne pas disposer sur des surfaces et des ustensiles qui pourraient être en contact avec les aliments afin d'éviter toute contamination des aliments destinés à la consommation humaine et animale.  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer durant la manipulation du produit et se laver les mains après.  
Placer les boîtes et stations d'appât en zone non submersible et à l'abri des intempéries.  
Fixer au sol les stations d'appâts.  
En cas d'écoulement accidentel du liquide, éliminer la station d'appâts en tant que déchets dangereux. Empêcher l'accès aux enfants, aux animaux de compagnie et aux animaux non cibles.

#### 5.2. Mesures de gestion des risques

Le port de gants conforme à la réglementation est obligatoire. Le référentiel technique à suivre est la norme EN 374

Le produit ne doit être utilisé que dans des boîtes d'appâts sécurisées. Les bouteilles s'ouvrent en retirant le bouchon mais sans rompre la membrane. Les bouteilles sont ensuite introduites directement dans l'applicateur. Ce dispositif doit toujours être placé dans une boîte d'appât sécurisée correctement étiquetée

#### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Premiers secours : Evacuer la personne de la zone contaminée. Lui ôter les vêtements tachés ou aspergés. Rincer les yeux avec de l'eau abondante pendant au moins 15 minutes. Oter les lentilles de contact. Laver abondamment la peau à l'eau et au savon, sans frotter. Ne pas utiliser desolvants ou diluants. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. NE PAS provoquer le vomissement. Maintenir la personne au repos. Quelle que soit la quantité de produit ingéré, ne pas manger et ne pas boire. En cas de détresse aiguë, contacter immédiatement un médecin. Surveiller sa température corporelle. Contrôler sa respiration. Si nécessaire, faites-lui la respiration artificielle. Si la personne est inconsciente, coucher-la sur le côté, la tête plus basse que le reste du corps et les genoux à demi flexionnés. Emmener la personne intoxiquée à un centre hospitalier, et si possible emporter l'étiquette ou l'emballage. NE JAMAIS LAISSER SEULE LA PERSONNE EMPOISONNÉE, SOUS AUCUN PRETEXTE.  
Recommandations en cas d'intoxication ou d'accident.  
L'intoxication peut provoquer : Diathèse hémorragique, dérivée de l'effet antiprotrombine – temps prolongé de la protrombine - qui peut se manifester dans un délai de 24 heures minimum à 72 heures maximum (Un temps de protrombine normal initial n'exclut pas le diagnostic)

#### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Ne pas rejeter le produit dans l'environnement ou les canalisations. Déposer les postes d'appâtage usagés en déchetterie ou tout autre centre de collecte approprié. L'emballage ne doit pas être réutilisé ni recyclé. Les appâts non consommés, non utilisés et entraînés hors des postes d'appâtage doivent être collectés et déposés en déchetterie ou tout autre centre de collecte approprié.

En cas d'écoulement accidentel du liquide, éliminer la station d'appâts en tant que déchets dangereux

## 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Stocker le produit dans un endroit frais, sec et ventilé.  
Conserver dans le récipient d'origine.  
Conserver à l'abri de la lumière.  
Conserver hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie.  
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.  
Le produit se conserve 24 mois

## 6. Autres informations